La Cie d'Imprimerie du Madawaska

10

- EDMUNDSTON, N. B. 9 OCTOBRE 1924

G. BOUCHER, rédacteur

Depuis que les politiciens sont venus dans le comté de Mada Depuis que les politiciens sont venus dans le comté de Madawaska, la loi établissant un salaire minimum pour les instituteurs et les institutrices, est l'objet de bien des discussions. De celles-ci nous avons pu conclure que la loi n'est pas connue de plusieurs (en particulier de M. Boulay qui la critique publiquement) et est mal interprétée par la plupart des commissaires des districts scolaires du la dawaska ainsi que par plusieurs institutrices.

Nous allons donc, dans ce présent article, donner un exposé auss complet que possible, de la dite loi, telle qu'elle existe dans les statuts de la province depuis le premier janvier 1921, lors de sa mise en force.

10 Octroi du Gouvernement

Le gouvernement accorde un octroi aux instituteurs et institutrices, variant avec l'importance de la classe et le nombre d'année d'expérience dans l'enseignement.

et 2ème	ir lère années	Après 2 ans jusqu'à 7 ans.	Après 7 ans et plus
Première Classe	\$135.	\$150.	\$175.
Deuxième Classe	\$108.	\$120.	\$140.
Troisième Classe	\$ 81.	\$ 90.	\$100.

Les assistants, employés régulièrement quatre heures par jour, recevront la moitié des montants ci-haut mentionnés, d'après leur licence.

20 Octroi du Comté

La taxe des fonds du comté (County funds) établie sur la pro-priété, qui avant cette loi était de 30 sous par tête de population dans chaque comté, d'après le dernier recensement, est maintenant portée à 60 sous par tête et distribuée d'après le tableau suivant aux districts avant une évaluation de \$15,000 et moins. Cet octroi est payé aux commissaires d'écoles de tels districts.

\$ 1,000 - \$ 5,000 Recevront double Octroi du Comté. \$10,000 \$ 10,000 - \$15,000

L'aide spéciale jusqu'à présent payée aux instituteurs et institutrices des fonds du Trésor Provincial, d'après la section 44, sera dorénavant payée aux Commissaires.

Les institutrices de troisième classe d'après le règlement 33(6) n'ont pas le droit d'enseigner dans des districts évalués au-dessus de \$20,000., au lieu de \$15,000 comme auparavant, sans une permis-

SALAIRE MINIMUM DES INSTITUTEURS

Le salaire minimum, y compris l'octroi du Gouvernement, de-vant être payé par tous districts évalués jusqu'à 20,000., devra être de \$500.

Le salaire minimum, y compris l'octroi du Gouvernement, de être payé par tous districts évalués de \$20,000 à \$50,000, devra être de \$600.

Le salaire minimum, y compris l'octroi du Gouvernement, de-vant être payé par tous districts évalués à \$50,000, et plus, sera de Le Bureau d'Education retiendra les octrois du gouvernement

et du comté, aux Commissaires qui engageront des instituteurs ou institutrices à un salaire moindre que l'échelle indiquée ci-haut.

La pénalité imposée aux instituteurs et institutrices acceptant moins que le salaire minimum sera: Pour la première offense, suspension de la licence pour une période de trois (3) mois; pour la seconde offense, suspension de la licence pour une période de trois (3) mois; pour la seconde offense, suspension de la licence pour une période de trois (3) mois; pour la seconde offense, suspension de la licence pour une période de trois (3) mois; pour la seconde offense suspension de la licence pour une période de trois (3) mois; pour la seconde offense suspension de la licence pour une période de trois (3) mois; pour la seconde offense suspension de la licence pour une période de trois (3) mois; pour la première offense suspension de la licence pour une période de trois (3) mois; pour la première offense suspension de la licence pour une période de trois (3) mois; pour la première offense suspension de la licence pour une période de trois (3) mois; pour la première offense suspension de la licence pour une période de trois (3) mois; pour la première offense suspension de la licence pour une période de trois (3) mois; pour la seconde de trois (3) mois; pour la seconde de trois (4) mois; pour la première de

propos par le Bureau d'Education.

Les Commissaires, en faisant leurs estimés pour les districts d'écoles ayant une évaluation de plus de \$15,000, peuvent calculer approximativement double le montant de l'octroi du comté reçu antérieurement à la loi. Les Octrois du Gouvernement, (excepté l'aide aux districts pau-

vres) seront payés comme auparavant aux instituteurs et institu-trices, mais ce montant doit être inclus dans le salaire minimum, en rapport avec l'échelle ci-haut établie.

Comme nous le voyons la loi est explicite. Le salaire d'une ins titutrice comprend toujours l'octroi que celle-ci reçoit du gouvernement. Une institutrice de troisième classe, enseignant dans un district évalué à \$20,000 ou moins doitrecevoir \$500. Donc le district tricf évalue à \$20,000 ou moins doitrecevoir \$500. Donc le district n'aura à lui payer que \$410, car cette institutrice recevra du gouver-nement un octroi (vulgairement appelé "draft") de \$90. Il en est ainsi pour tous les districts, quelqu'évaluation qu'ils aient. C'est sur ce dernier point que plusieurs commissaires font er-reur. Ils engagent une institutrice au montant exigé par la loi sans déduire l'octroi, et alors l'institutrice reçoit cet octroi en plus

du salaire minimum.

Dans le comté de Madawaska, après une enquête sérieuse, l'on trouve que le montant total des salaires, pour tous les districts, est de \$7,000 à \$8,000 plus élevé qu'il devrait être d'après la loi.

Il est donc important que les commissaires étudient bien la loi, et soient prudents lorsqu'ils contractent un engagement avec une institutrice. Le salaire doit toujours inclure l'oetroi (draft) que l'insti-

tutrice recevra du gouvernement.

Une des qualités de la loi qu'il est bon de faire remarquer, c'est qu'elle encourage les districts à engager des institutrices compétentes, en augmentant l'octroi au fur et à mesure que celles-ei vieilles. tes, en augmentant l'octrol au sur et a mesure que celles-et vieillis-sent dans l'enseignement. Aussi une institutrice de première classe, à sa première année d'enseignement recevra dans un district au dessus de \$20,000, un octroi de \$135. La commission scolaire n'aura à payé que \$465. Mais si ce district engage une institutrice qui a sept ans ou plus d'expérience, celle-ci recevra un octroi de \$175, et le dis-trict ne paiera que \$425.

30 Aide aux Districts pauve

La loi pourvoit également aux districts pauvres, ceux évalués à pas plus de \$5000. Un district d'une évaluation de \$3000 recevra une aide spéciale du gouvernement de \$75.00 par année. Pour un district de plus de \$3000 mais pas plus de \$5000, l'aide spéciale sera de \$50. Ces districts recevront des octrois spéciaux des fonds de comté, pour les mêmes montants, lesquels sont en plus de l'octrol régulier. Un district de 150 personnes évalué à \$3000, veut engager une un un un district de troisième classe à laquelle il doit payer \$500, de sa-aire. Combien, en réalité ce district aura-t-il à payer de ses propres

LA SEMAINE DE PREVETION CONTRE L'INCENDIE

DU 5 AU 11 OCTOBRE

Le gouverneur général en constil a émis une proclamation au sujet de la grande semaine de prévention des Incendies, qui a commencée dimanche dernier, le 5 octobre, et se terminera samedi. Cette proclamation, que nous ne pouvons reproduire par manque d'espace, est une exhortation à prendre les moyens les plus énergiques pour prévenir les incendies dans chacune de nos localités.

L'on se rappelle enco e tous és dommages qu'ont causés les incendies dans notre ville. De non freux édifices furent détruits par le feu et les propriétaires subirent de fourdes pertes. En maintes occasions ces désastres ét ient le ésultat de la négligence. Depuis quelques années, le conseil de ville à organisé son département de feu d'une manière digne de toute la reconnaissance publique. Et depuis, les quelques incend es que nous avons eus, ont été assez rapidement controlés. Ceper lant il vaut encore mieux prévenir les incendies qu'avoir à les co abattre. C'est pourquei nous demandons incendies qu'avoir à les combattre. C'est pourquoi nous demandons à tous d'user de la plus grande pridence. C'est la recommandation que font à tous les citoyen rles membres du département des incendies et leur chef, M. H. S. yage, pour obtenir les édifices meilleurs

et plus sûrs.

Pendant le cours du mois de septembre l'alarme fut deux fois donnée. Le 27 septembre les porpiers répondirent promptement. Le feu venait de se déclarer près d'une cheminée en mauvaise condition. L'élément destructeur fut an sitôt maitrisé. Trois jours après, le 30 septembre, les pompiers étaint de nouveau appelés au même endroit, et malgré leurs efforts, le feu consuma deux maisons. La cause, du feu était encore cette prême cheminée défectueuse. Ceci démontre l'importance de l'inspection des cheminées, et le bon entretien de cèlles-ci. Nous reproduisons de l'"Action Catholique", certains conseils dont la mise en pratique évitera bien des pertes par le feu.

3.- Aux endroits on les tuyaux

tous les joints sont solides et é-

7.- Mettez une garde autour du

10.- Etudier le tirage et les

un état de propreté.

13.- Faire l'inepection des che

humide trop près d'un poêle. 16.- Qu'il n'y ait pas de rideau près des poêles et des tuyaux.

naises, tuyaux et che

tanches.

REGLES DE SURETE naises et les tuyaux assez loin des POUR LES LUMIERES murs et de la boiserie pour éviter le surchauffage.

1.- Il ne faut jamais entrer az 2.- Couvrir la boiserie la plus vec une chandelle allumée dans proche avec une feuille en amianun garde-robe où l'on peut mette, tôle ou fer-blanc; si l'on se sert tre le feu à des tissus ou autres de fôle ou de fer-blanc, laisser une l'aire l'aire.

objects inflammables.

2. Se servir de lampe à petro-puisse circuler. le en métal plutôt que les lampes

de poèle ou les tuyaux de chauffa-e passent à travers des murs, envelopper les tuyaux de chauffa-e passent à travers des murs, envelopper les tuyaux de chauffa-e passent à travers des murs, envelopper les tuyaux de chauffa-e passent à travers des murs, envelopper les tuyaux des des murs, envelopper les tuyaux des murs, envelopper les tuyaux des de poèle ou les tuyaux de chauffa-en passent à travers des murs, envelopper les tuyaux des murs, envelopper les tuyaux de chauffa-en passent à travers des murs, envelopper les tuyaux de chauffa-explication des la moillen des la mo

5.- Assurez-vous que la mèche ze pouces plus large que le diamè remplit parfaitement l'ou verture dans le brûleur.

tre du tuyau. 4.- Protéger le plancher sou 6.- Voyez si le brûleur (3t propre; faites-le bouillir de 1 mps à
autre dans une forte dissolution
de savon, ou dans de l'ea 1 additionnée de soude, ou dan de la
lessive.
7.- Que la mèche soit trujours

4.- Proteger le plancher sous
le poêle par un feuille en métal,
qui dépasse le devant du poêle
d'au moins douze pouces à partir
de la bavette.

5.- Entourer la base de la fournaise avec de la brique, de la
pierre ou du hétor. 6.- Voyez si le brûleur est pro-

7.- Que la mèche soit toujours pierre ou du béton. taillée

aillée égale.

8.- N'emplir la lampe qu'à la yaux ne sont pas rouilés, et que clarté du jour.

-vous que le b est bien vissé en place.

7.- Mettez une garde autour du
10.- Essuyez le réservoire protuyau dans le grenier, pour qu'-

on ne puisse rien déposer contre le tuyau. 11.- Ne pas placer la lampe sur le rebord de la table ou dans un endroit où elle peut facilement è dans un poêle à charbon ou à boir renversée. tre renversée.

12.- Ne pas la placer trop près 9.- Ne jamais mettre de cendes rideaux ou de quoi que ce soit dres dans des boîtes ou des barils

14.- Ne pas quitter la maison clefs. sans éteindre la lampe.

11.- Ne pas laisser le poêle ou
15.- Ne pas vous servir de becs le tuyau devenir rouge.
de gas dont la flamme n'est pas
12.- Entretenez les poêles, four-

protégée par un globe. 16.- Si vous vous server brûleur avec un manteau à gaz incandescent, voyez à ce que des incandescent, voyez à ce que us incandescent, voyez à ce que u

POUR LES POELES ET LES FOURNAISES

1.- Placer les poêles, les four

Voici les octrois et aides qu'il recevra : Octroi de l'institutrice: Octroi du comté @ .60 par tête: Aide spéciale du gouvernement: Aide spéciale du comté: 75. 75. Différence à payer par le district :

Salaire de l'institutrice: \$500.

DU CANADA Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900 Capital autorisé

Capital payé et Réserve

\$5.000.000.00 \$4.500.000.00

La seule banque au Canada dont les argents confiés à son département d'Epargne sont contrôlés par un comité de Censeurs, ces mes sieurs examinant mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts

Président du Conseil d'Administration L'HONORABLE SIR H. LAPORTE

Vice-Président et Directeur-Général TANCREDE BIENVENU

Président du Bureau des Commissaires-Censeurs L'HONORABLE N. PERODEAU at-Gouverneur de la Province de Québec

350 Succursales et sous-agences dans les Provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince Edouard.

Succursale d'Edmundston

J.-A. BACON, Gérant

VAN BUREN, MAINE.

Nous payons un intérêt composé de 4% a tous les six mois, dans le département d'épargnes.

Pour plus amples details, Téléphonez No. 53., écrivez ou ve-

L.-V. THIBODEAU, Pres.

A.-A. CYR,

UNE BELLE ETUDE

MAGE D'UN PASTEUR LUTHERIEN DE NORVEGE A L'EGLISE CATHOLIQUE

LES FAIBLESSES DU PROTESTANTISME

éciale.— La guerre fut une dudes rideaux ou de quoi que ce soit dres dans des pottes ou ucs dans des par la terrible lufte. Cette en bois, avoir un réceptacle solinées par la terrible lufte. Cette en bois, avoir un réceptacle solinées par la terrible lufte. Cette lorce interior de l'intelligence privée à l'autonome en bois, avoir un réceptacle solinées par la terrible lufte. Cette lorce interior de l'intelligence privée à l'autonome en bois, avoir un réceptacle solinées par la terrible lufte. Cette lorce interior de l'intelligence privée à l'autonome en bois, avoir un réceptacle solinées par la terrible lufte. Cette lorce interior de l'intelligence privée à l'autonome en bois, avoir un réceptacle solinées par la terrible lufte. Cette lorce interior de l'intelligence privée à l'autonome en bois, avoir un réceptacle solinées par la terrible lufte. Cette lorce interior de l'intelligence privée à l'autonome en bois, avoir un réceptacle solinées par la terrible lufte. Cette lorce interior de l'intelligence privée à l'autonome en bois, avoir un réceptacle solinées par la terrible lufte. Cette lorce interior de l'intelligence privée à l'autonome en bois, avoir un réceptacle solinées par la terrible lufte. Cette lorce interior de l'intelligence privée à l'autonome en bois, avoir un réceptacle solinées par la terrible lufte. rité d'un corps enseignant établi par Notre-Seigneur, s'appuyait par une extraordinaire renversement des principes, sur l'autorité des princes et des lois. Comme à la suite de la guerre les discipli-nes d'autorité ont subi une éclip-se, le protestantisme suit plus librement son principe et la dé sagrégation des sertes accélère sa marche. Aussi pasteur et fidè-

C'est ainsi que le curé luthérien de Seljord, M. Sigurd Rosseland, publiait dernièrement une étude suggestive dans le "Varden", journal d'une petite ville norvégienne. Voici cette étude:

La majesté et l'autorité de l'Eglise catholique.

Parmi les amonsellements de ruines fumantes causées par la dernière guerre mondiale, un seul édifice est resté debout, sain et sauf; mieux que cela, il est aujourd'hui plus solide et plus inébranlable qu'auparavant. Quel est cet édifice? C'est l'Église catholique construisent des églises, des monastères et des écoles et font beaucoup de arosélytes. J'assistais, il y a quel que manque d'unité et de cohésion, épuisement leurs énergies

Christiana, - Correspondance | dans de stérilles disputes théologiques s'atrophient par une polire épreuve pour le protestantis-me même dans les nations éparg-l'Eglise catholique a gagné en force intérieure et en pu

L'homme le plus puissant du monde, c'est le Pape. Voilà qui est absolument vrai. 320 millions d'hommes lui sont entièrement soumis.

Indépendamment des avantages dont l'Eglise catholique jouit grace à sa puissante autorité, à sa longue histoire dont tous les événements remarquables par leur cohésion la conduisent à la réalisation de ses fins, grâce à sa les se tournent-ils souvent vers la majestueuse unité de l'Eglise catholique pour l'admirer et quel-quefois la désirer.

C'est ainsi que les catholique pour l'admirer et quel-quefois la désirer.

vie chrétienne.

Particulièrement en Allemag-ne, berceau de la Réforme, le ca-